

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, l'honorable député devrait savoir que le gouvernement a toujours une «rationale» derrière toutes ses politiques. En ce qui concerne les recommandations du rapport Hall, le ministre des Transports ne s'est jamais refusé à aucune consultation avec ses collègues des provinces.

[Traduction]

M. Malone: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Puis-je demander au secrétaire parlementaire du ministre des Transports si la loi oblige le ministre à ne pas accéder au désir des provinces et à donner ces terrains aux municipalités; pendant qu'il est debout, peut-il dire aussi s'il acceptera de déposer l'accord signé entre le gouvernement fédéral et les sociétés ferroviaires au sujet de la distribution des terrains provenant des lignes abandonnées dans les Prairies?

[Français]

M. Lapointe: Monsieur le président, je ne peux pas prendre cet engagement sans en avoir parlé au ministre.

* * *

[Traduction]

LA CONSTITUTION

DEMANDE DE PRÉCISIONS QUANT AUX ADAPTATIONS ÉLASTIQUES PRÉCONISÉES PAR LE PREMIER MINISTRE—LA POSSIBILITÉ D'ADOPTION DE LA FORMULE CANTONALE SUISSE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dans une interview publiée dans le numéro de la semaine dernière de *Newsweek*, le premier ministre, en parlant de la constitution, a semblé rejeter un état unitaire ou une fédération d'États quasi indépendants et favoriser plutôt des adaptations élastiques à la constitution actuelle. A quelles adaptations plus élastiques le premier ministre songe-t-il puisqu'il rejette le principe d'un État quasi indépendant dans la Confédération?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, pour obtenir une brève explication de ce que je veux dire, je prie le député de lire le discours du trône, dans lequel nous proposons trois ou quatre changements importants à la constitution; ils maintiendraient la constitution dans une structure fédérale et nous pensons qu'ils amélioreraient considérablement la situation actuelle.

M. Ritchie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au cours de l'interview, le premier ministre a semblé favoriser une entente semblable à celle des cantons suisses. Le premier ministre est-il convaincu que la formule suisse conviendrait au Canada?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Si le député relit l'article, ou la transcription de l'interview puisque je ne suis pas certain de ce qui figure dans l'article, il verra que l'inverse m'a demandé si la formule suisse ne se rapprochait pas davantage de la solution que nous recherchons que la formule

Questions orales

fédérale de l'Allemagne, du Brésil ou peut-être de la Russie, du moins je pense que c'est ce qu'il a dit, et j'ai répondu par l'affirmative.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POSSIBILITÉ D'UNE ÉTUDE DES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES AVANT LA CONSTRUCTION DU PIPE-LINE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (environnement) et fait suite à une question que j'ai posée plus tôt au ministre chargé des relations fédérales provinciales. Elle concerne les responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard de la construction d'un pipe-line en Colombie-Britannique. J'entends par là ses responsabilités dans le domaine des affaires indiennes et de l'autoroute de l'Alaska. Comme le ministre est chargé de discuter de ces questions avec la Colombie-Britannique et qu'il s'est entretenu à plusieurs reprises avec les représentants de cette province, pourrait-il nous dire si l'on étudiera les conséquences socio-économiques qu'entraînera la construction du pipe-line dans cette région avant que le bill soit présenté à la Chambre et qu'on aille plus loin dans ce projet?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, il vaudrait peut-être mieux poser la question au vice-premier ministre qui a mené ces entretiens au nom du gouvernement du Canada. Pour ce qui est des conséquences socio-économiques pour les Indiens de la région du député, c'est le ministère des Affaires indiennes qui s'en occupe. Mes responsabilités concernent les aspects écologiques.

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, j'ai du mal à savoir qui est responsable de cette question. Puis-je adresser ma question supplémentaire au vice-premier ministre. Y a-t-il eu des réunions avec les représentants de la Colombie-Britannique et, dans l'affirmative, combien? Le ministre a-t-il participé à ces discussions et qui, au gouvernement fédéral, est chargé d'assurer des garanties, surtout dans les domaines relevant du fédéral comme l'amélioration de l'autoroute de l'Alaska et les conséquences socio-économiques du pipe-line pour les autochtones et les autres habitants de cette région critique? Environ 540 milles de pipe-line traverseront la Colombie-Britannique et c'est là un domaine qui relève directement du fédéral.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je puis dire au député que, jeudi dernier, j'ai eu à Victoria, avec les représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique, une réunion où nous avons discuté de divers sujets relatifs au pipe-line, y compris ses répercussions socio-économiques dans le nord de la Colombie-Britannique et la façon de financer les coûts dérivant de la construction du pipe-line ou d'autres sources. Cette réunion nous a permis de constater que nous avions besoin d'approfondir nos connaissances dans certains domaines avant de poursuivre les négociations ou les pourparlers qui pourront avoir lieu au niveau ministériel.